REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967

8e CIRCONSCRIPTION DU RHONE

Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

ELECTRICES, ELECTEURS,

La Fédération présente à vos suffrages



Jean-Joseph RAGOT

Entrepreneur de Bâtiment
Délégué Consulaire
Administrateur C. E. G. et C. E. T. de L'Arbresle
Vice-Président du Groupe des Jeunes Démocrates du Rhône
38 ans - Marié - 4 enfants

et son suppléant

Georges THOMAS

Maire de Saint-Cyr-sur-le-Rhône
Chef de Secrétariat E. D. F.
47 ans - Marié - 2 enfants



Ces hommes jeunes vous proposent pour votre Circonscription :

1° L'Implantation et le Développement Industriel, l'Emploi.

Dans toute notre Circonscription, pèse la menace du chômage : fermeture d'usines à Ampuis, à Givors et aux environs, à L'Arbresle, mines de Sain-Bel. Partout, réduction d'horaire. La jeunesse arrive sur le marché du travail et ne trouve pas d'emploi.

Sommes-nous mal placés géographiquement ?

Certainement pas !

Le plus grand axe fluvial, le plus grand axe routier, le plus grand axe ferroviaire passent chez nous. Alors, avec des bases solides, nous devons relancer l'économie de notre région. Mais ne soyons pas démagogues : **Pas de social sans économie.**

2° Commerce et artisanat.

Il faut les défendre contre les grandes concentrations, en les aidant à s'organiser et en les protégeant contre les excès et les tracasseries d'une fiscalité complaisante pour les gros et impitoyable pour les petits.

3° L'Agriculture : l'orienter et la moderniser.

Faciliter le remembrement, en accord avec les intéressés, et irriguer à des tarifs rentables. Prêts à taux réduits pour l'équipement. Rétablir l'indexation des prix agricoles, décidée en 1957 par le gouvernement Félix Gaillard et supprimée par le gouvernement gaulliste.

4° L'Enseignement.

Multiplication des classes techniques et agricoles pour les jeunes de 14 à 16 ans. **Création dans tous les chefs-lieux de canton de collèges d'enseignement secondaire.** Permettre à nos enfants de poursuivre normalement leurs études.

5° Logements.

Construction de logements sociaux : il y aura cette année en France 420.000 mariages. Or, on ne construira que 180.000 logements sociaux. Notre programme prévoit un effort particulier dans ce domaine fondamental.

6° La jeunesse.

Il ne suffit pas d'instruire les jeunes et de leur fournir du travail, il faut aussi former leur corps et leur esprit par des stades, des piscines, des Maisons de Jeunes et de la Culture.

7° Pour une vieillesse heureuse.

Nous voulons l'augmentation des retraites et la création de maisons de retraite modernes et accueillantes. Nous y pourvoirons en rendant aux personnes âgées le produit de la vignette automobile qui a été détourné de son objet par les gouvernements gaullistes.

Ces options pour notre Circonscription sont claires et impératives. Vous les rendrez possibles en votant massivement le 5 mars 1967 pour

J.-J. RAGOT et son Suppléant : Georges THOMAS

RESUME DU PROGRAMME

DE LA FÉDÉRATION DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, qui regroupe le parti socialiste S.F.I.O., le parti radical socialiste, la Convention des Institutions républicaines et de nombreux clubs et donne l'exemple de l'union et de la simplification de la vie politique, propose au peuple de France ce programme, réalisable dans les cinq années de la prochaine législature.

Elle invite chaque Française et chaque Français à participer à la lutte pour la démocratie, le progrès et la paix, en acceptant le contrat qu'elle leur présente ainsi.

C'est en effet par la participation de tous à l'œuvre commune que nous assumerons nos responsabilités d'hommes libres, égaux et solidaires et que nous instaurerons la République des citoyens.

LES FONDEMENTS DE LA JUSTICE SOCIALE

L'augmentation de la production et les progrès de la technique devraient toujours entraîner un relèvement continu du niveau de vie. Une véritable démocratie ne peut se contenter d'affirmer des droits politiques ; elle suppose la reconnaissance de droits économiques et sociaux assurant les égalités essentielles entre tous.

Le droit au travail exige le relèvement des salaires, traitements et retraites, la suppression des zones, l'indexation du S.M.I.G.

Le droit à la santé exige l'extension et la modernisation du secteur public hospitalier.

Le droit au logement exige la construction de 600 000 logements par an, dont au moins 350 000 logements sociaux.

Le droit à la solidarité nationale exige :
— pour les handicapés, l'accroissement des crédits pour la réadaptation,
— pour les victimes de la guerre et les anciens combattants, le respect du rapport constant,
— pour les rapatriés d'Algérie, l'indemnisation sur la base de la loi de 1946 (dommages de guerre),
— pour les personnes âgées, l'abaissement de l'âge de la retraite et le relèvement des crédits du Fonds national de solidarité,
— pour les familles, l'augmentation et l'unification des allocations familiales.

LA PROMOTION DE LA FEMME

La dignité de la femme sera reconnue pour assurer sa promotion personnelle. Ce qui suppose :
— l'abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances et qui s'opposent à la maternité heureuse et volontaire,
— le respect du principe : " à travail égal, salaire égal ",
— l'égalité juridique entre les époux et le libre accès des femmes aux emplois et fonctions.

LA PRIORITE DES PRIORITES A L'EDUCATION NATIONALE

Pour donner à la jeunesse l'égalité des chances dans la vie et lui apporter le droit à un avenir heureux, il est indispensable de moderniser et de démocratiser l'enseignement, de développer la recherche scientifique et de promouvoir une politique de la jeunesse et des loisirs.

LA PAIX DANS UN MONDE ORGANISE

La paix est le bien le plus précieux, la guerre le pire des maux ; l'arme atomique peut détruire l'humanité.

Nous proposons :
— La renonciation à la force de frappe atomique et sa reconversion à des fins pacifiques.
— Une action cohérente de la France en faveur du désarmement général.
— Une action concertée de la France en faveur de la sécurité collective et de la coexistence pacifique.
— **Une action énergique de la France pour la construction d'une Europe des peuples,** garantie par l'élection au suffrage universel d'un Parlement européen.

UNE AGRICULTURE MODERNE

L'Agriculture est un élément fondamental de la vie d'un pays. Sa transformation sous l'effet des besoins et des techniques est d'une réalité pressante. Une politique cohérente doit intégrer l'agriculture dans l'économie générale pour assurer aux agriculteurs la parité des revenus.

Nous proposons :
— La recherche de nouveaux débouchés pour les produits agricoles par l'unité politique de l'Europe.
— La hausse des revenus agricoles par la modernisation de la production, la réforme de la distribution, le développement de l'enseignement.
— Le développement de la coopération et de l'équipement collectif (eau, habitat, électricité, etc.),
— La création d'un office national de la viande pour le développement de l'élevage.

Donc, voilà les grandes lignes de notre programme.

PARITE DE L'AGRICULTURE

un emploi - une école - un toit

Pour cela vous voterez

Jean-Joseph RAGOT

et son Suppléant **Georges THOMAS**

IMP. G. PLASSE - 318, Rue Garibaldi - LYON 7e